



ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

La Plage Publique des Eaux-Vives dans le contexte urbain de Genève et son agglomération

Luca Pattaroni, Matias Echanove, Kamila Tabaka

Laboratoire de Sociologie Urbaine (LaSUR)
Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)



Figure 1 : La plage publique des Eaux-Vives, vue du parc. Source : ADR / EDMS

I : INTRODUCTION

1. Mandat

Cette étude est le résultat d'un mandat confié par le Service de Renaturation de l'Etat de Genève au Laboratoire de Sociologie Urbaine (LaSUR) de l'EPFL. Elle a été conduite sur deux mois par un chercheur avec l'encadrement des collaborateurs scientifiques du LaSUR.

2. Problématique

Cette étude analyse les enjeux et impacts du projet de Plage Publique des Eaux-Vives dans le contexte socio-géographique de l'agglomération Franco-Valdo-Genevoise en pleine expansion. Elle se penche plus particulièrement sur les questions suivantes : Les échelles de la ville ; le lac comme espace commun ; la mutation des loisirs ; l'évolution du centre ville ; et l'accessibilité.

3. Objectifs

Le lac et ses abords peuvent jouer un plus grand rôle pour rendre le centre accessible et attractif à tous les habitants de l'agglomération, y compris ceux qui l'ont déserté ces dernières années. Ce document s'interroge sur la capacité de ce projet à répondre à une telle ambition et suggère quelques lignes de réflexion sur l'intégration du projet dans la ville, son programme et la participation des divers publics de l'agglomération.

II. LE LAC COMME ESPACE PUBLIC

1. Le cœur de l'agglomération

Le lac est indissociable de l'identité genevoise et de l'image de Genève à travers le monde. Bien que du point de vue géographique il divise la ville en deux, symboliquement il rassemble tous les genevois. Il est l'espace « commun » par excellence. Le lac n'est ainsi jamais perçu comme une absence ou une béance au milieu de la ville mais bien comme présence, tant physique que dans l'imaginaire collectif. Son importance symbolique donne une résonance unique à tout projet portant sur le lac et ses usages.

Au XIXe siècle, le centre de Genève se « retourne » de la Vieille-Ville vers les rives du lac. Cette « refondation du centre », selon la formulation d'André Corboz, s'articule autour d'un « cœur » (ou « temenos ») liquide situé entre le Pont des Bergues et le Pont de la Machine. Par la suite, la réalisation des jetées des Paquis et des Eaux-Vives ont accompagné l'extension de la ville de Genève hors de ses remparts et confirmé la centralité du lac en élargissant les pourtours de ce cœur liquide.

La croissance actuelle de la ville et de son agglomération appelle un nouvel élargissement. Le projet de plage peut donc être vu comme une étape historique nécessaire permettant d'offrir un cœur liquide à l'échelle des 800'000 habitants de l'agglomération qui s'étendrait jusqu'à la ligne invisible tracée par les mouettes genevoises rattachant le quai du Port Noir à la Perle du Lac.

Le projet du CEVA qui devrait être achevé aux alentours de 2015 va ouvrir l'accès au centre aux habitants de la région. La gare des Eaux-Vives qui sera un des arrêts sur le parcours du CEVA placera la plage publique des Eaux-Vives à portée des habitants de l'agglomération (25 minutes entre la gare d'Annemasse et la plage). La plage et le CEVA devraient renforcer l'intégration de l'agglomération et le rôle du lac comme « commun ».

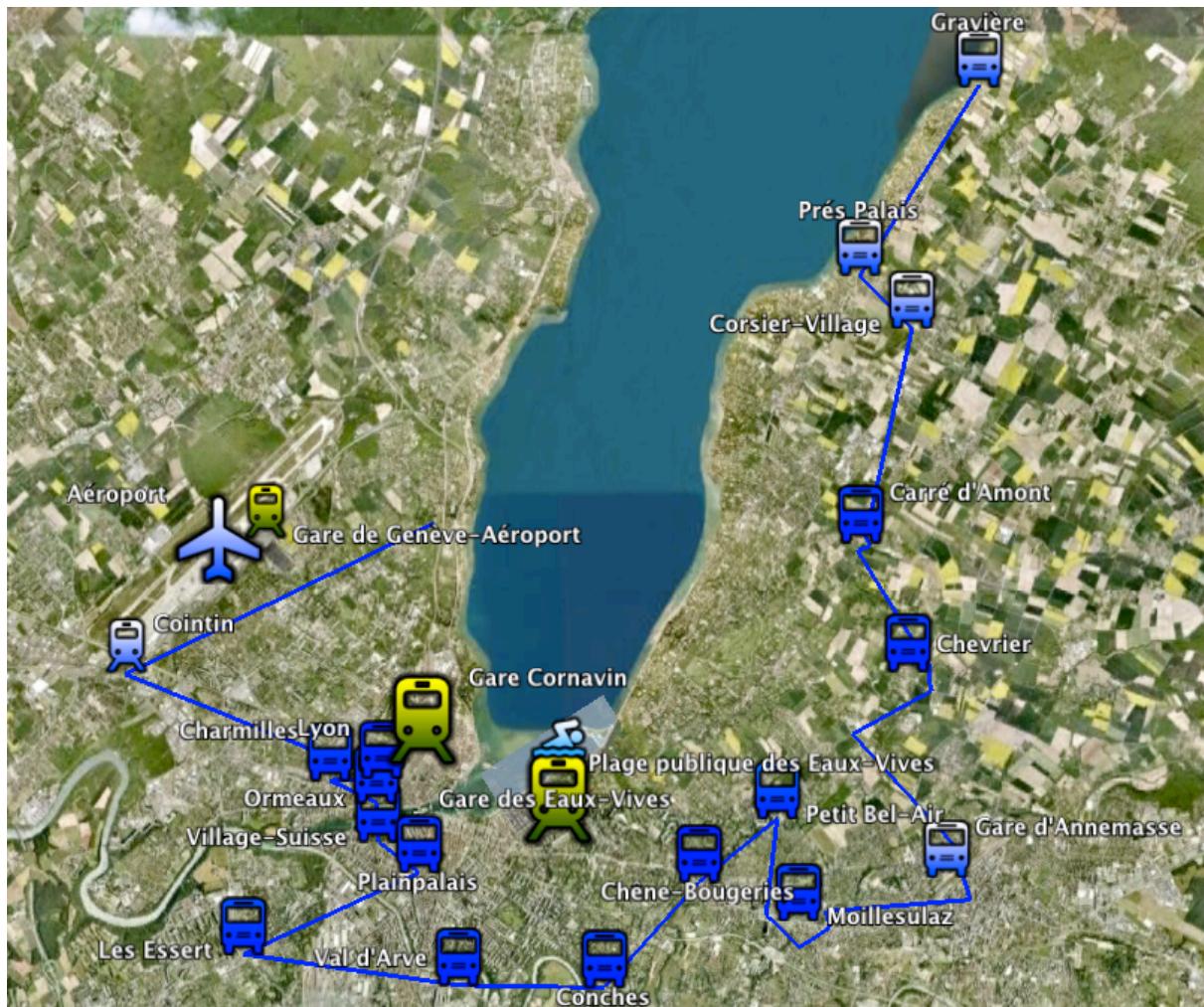


Figure 2 : Carte iso-chrone indiquant le périmètre d'accès autour de la plage. Tous les points sur la carte sont à maximum 30 minutes à pied et en transports publics du site de la future plage. Cette carte inclut le futur CEVA. Source : Google Earth, Site des TPG, LaSUR-EPFL..

2. Réappropriation du lac

A l'heure actuelle, les accès pour se baigner sont relativement peu nombreux et les principaux (Bains des Pâquis, Genève-Plage) sont payants ; les espaces de promenade demeurent en bonne partie encombrés par les bateaux rendant les flux plus difficiles et la ballade moins sereine. Il n'existe pas, à part à Genève-Plage et, dans une certaine mesure à la Perle du Lac, de véritables espaces de divertissement tels que peut en procurer un parc – des pelouses - au bord de l'eau.

Outre l'accès étendu au lac pour la baignade, les espaces de divertissement permis par le nouveau parc et les points de vue inédits sur la rade, un des enjeux majeurs du projet réside dans l'extension du Port Noir qui triplera ainsi sa capacité d'amarrage pour les bateaux de plaisance. Ce nouveau port et la maison de pêcheur qu'il abritera favoriseront d'une part l'intensification de l'activité dans de cette partie des quais. D'autre part, les places d'amarrage pour bateaux de plaisances qui se trouvent actuellement à l'aval de la jetée du jet d'eau et les bateaux entreposés sur le quai Gustav Ador vont être déplacées au Port Noir, ce qui va changer le caractère du quai et permettre au public de retrouver une vue du lac complètement dégagée telle qu'elle existait jusqu'à la première moitié du siècle passé.

On sortira ainsi enfin d'une situation relativement injuste où certaines activités et un petit nombre de propriétaires de bateau s'approprient durablement les quais au détriment de la possibilité pour des milliers de promeneurs hebdomadaires de jouir pleinement des espaces de déambulation et surtout du spectacle de la rade.

3. Diversité des publics et des usages

Les rives du lac sont un espace de rencontre où se retrouvent et se mélangent les diverses couches de population qui font le tissu social de Genève. Elles sont aussi un espace diversifié offrant une multiplicité de destinations, chacune dominée par certains types d'usagers qui inscrivent leur identité dans le lieu qu'ils occupent. Les rives du lac accueillent autant le touriste de passage, l'habitué du quartier, que la famille savoyarde venue passer la journée à Genève. Faire en sorte que tous se sentent les bienvenus ne va pas de soi. C'est un projet qui demande des efforts particuliers et qui doit s'appuyer sur une volonté politique.

L'ambition de dessiner les rives du lac comme cœur de l'agglomération pose d'emblée des questions concernant la capacité des rives à accueillir un public diversifié et sur le rôle du projet de plage dans l'extension de cette capacité. Une des difficultés majeures du projet est d'évaluer la nécessité de l'intégrer à son contexte immédiat (le port, le quai Gustave Ador, le quartier des Eaux-Vives) par rapport à la volonté d'en faire un lieu où tous les publics de l'agglomération se sentent chez eux. A cela vient s'ajouter celle de la valorisation des usages d'un lieu qui est à la fois un site écologique, un patrimoine historique, une destination touristique, un point d'accès à l'eau et un lieu de travail. La pondération des intérêts, des usages et des fonctions au sein même du projet est tout aussi inhérente à son succès que d'autres considérations d'ordre technique ou esthétique. A cet égard, l'articulation du port, de la plage et du parc est un élément essentiel du projet et devrait permettre de composer un espace public profondément mixte.

4. Diversité et mixité des espaces

Les loisirs sont devenus une partie de plus en plus centrale de la vie urbaine contemporaine. Presque un tiers des déplacements effectués par les Genevois en 2005 avait les loisirs comme motif principal. Ce chiffre passe à deux tiers le weekend. Au moment où les gens placent au cœur de leurs préoccupations le bien-être, au moment où ils travaillent dans leur lieu de loisir et à la maison, se reposent dans leurs moments de déplacement et sociabilisent avec le monde depuis chez eux, le programme de nos espaces publics devient forcément plus complexe et hybride.

Bien loin de la simplicité à laquelle aspirait l'urbanisme par zonage pour lequel chaque activité était identifiée à un lieu (habitation, loisir, circulation, travail), l'environnement construit doit s'offrir de nos jours à des usages multiples et enchevêtrés. Ce caractère mixte des espaces publics est, par exemple, au cœur du circuit de bains aménagé tout au long de la Limmat à Zürich. Ces aménagements reflètent une définition de la vie citadine, où l'urbain, le naturel et le social se rejoignent. Les bains de Zürich, comme ceux des Pâquis, bénéficient aussi de la présence de bars et de petits restaurants qui amènent un autre public que celui des baigneurs et maintiennent une activité qui se prolonge dans la soirée et qui s'étale sur l'année entière. Le nouveau parc/plage/port des Eaux-Vives peut devenir lui-même un nouveau pôle d'attraction tout au long de l'année au delà de la baignade et la promenade.

Le projet offre en effet un cas rare de mixité incluant à la fois des éléments d'activité primaire (pêche), secondaire (chantier naval) et tertiaire (tourisme, restauration). Cette diversité ouvre des possibilités intéressantes pour assurer des occupations aux rythmes variables et renforcer l'animation et l'attractivité des lieux. Elle est toutefois aussi source potentielle de tensions qu'il s'agira de gérer avec attention. A cet égard, la gestion des activités abritées par les trois bâtiments prévus dans le programme sera un élément essentiel du succès futur des lieux (buvette, restaurant, maison des pêcheurs, etc.).

III. ACCES ET PROXIMITE

1. Centralités : entre multipolarité et fragmentation

Si le bout du lac apparaît comme le centre géographique et symbolique de la ville et de l'agglomération, les fonctions du centre se sont dispersées. Le lac ne sert plus d'accès à la ville depuis longtemps. Les flots marchands et le trafic de passagers pénètrent dans la ville par route, rail et air. Les réseaux se sont étendus aux échelles régionale, européenne et mondiale. De nouveaux pôles de densité sont apparus bien au delà de la commune de Genève à travers l'agglomération Franco-Valdo-Genevoise. Les centres de commandes

économiques et financiers se trouvent quant à eux aussi bien du côté de l'aéroport que de Plan-les-Ouates. Les organisations internationales se sont regroupées dans les environs de l'ONU alors que les administrations et les institutions publiques se sont éparpillées dans la ville et le Canton.

S'il faut affirmer et développer le caractère multipolaire de l'agglomération, il faut aussi être attentif au risque de voir se développer un territoire essentiellement éclaté où coexistent des personnes et des modes de vie auxquels il n'est plus donné de ne rien partager. Ce risque est d'autant plus fort que les pratiques de mobilité des habitants mettent d'ores et déjà en relief des tendances de cet ordre : les habitants des couronnes suburbaines et périurbaines se rendent moins en ville de Genève que par le passé.

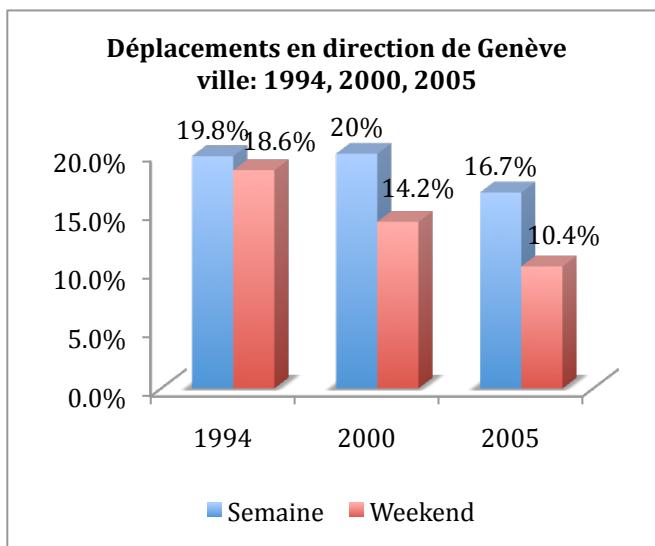


Figure 3 : Déplacements en direction de Genève-ville effectués en semaine par les habitants du canton (sans les habitants de Genève-ville). Source : micro recensement mobilité 1994, 2000, 2005. LaSUR-EPFL 2010.

L'évaluation de la motorisation et de l'utilisation des modes de transport montrent des divergences croissances entre Genève-ville et ses couronnes : en ville la motorisation baisse, tout comme l'utilisation de la voiture ; dans les couronnes, c'est l'inverse. D'après les chiffres des micro-recensements transports de 1994, 2000 et 2005, les déplacements en direction de Genève-ville effectués en semaine par les habitants du canton ont chutés de 10% entre 2000 et 2005. Alors que les déplacements pour le travail se maintiennent ou augmentent même, les déplacements pour les loisirs et les achats semblent être en chute libre.

Face à cette évolution, il est important aussi d'affirmer une centralité de Genève, au-delà des pôles secondaires, qui passe par des aménagements attractifs et accueillant. Le lac et ses rives constituent un candidat idéal pour un tel enjeu.

3. L'accès au centre

Le parc/plage/port est bien desservi par les transports publics. Les bus 2, 6, E et G s'arrêtent à proximité du site, le Port Noir conservera son arrêt de mouette et le CEVA s'arrêtera à moins de 20 minutes à pied. D'autre part, n'est qu'à une dizaine de minutes à pied. Malgré les disponibilités relativement larges de transports publics dans l'agglomération, il reste difficile (et coûteux) pour une famille avec enfants habitant par exemple à Meyrin ou Annecy de se rendre à la plage pour la journée en utilisant uniquement les transports publics.

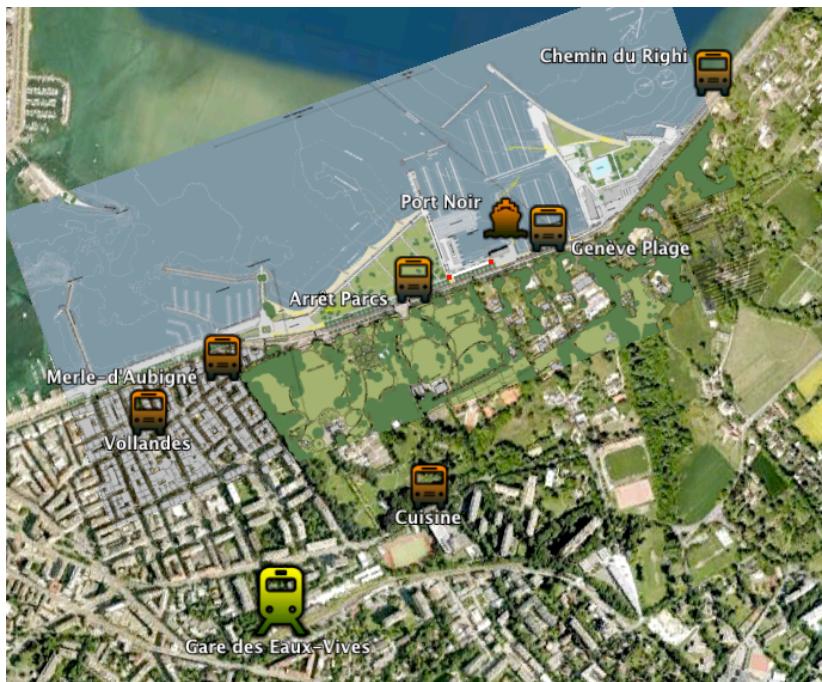


Figure 4 : Transports publics à proximité de la plage. Le CEVA est indiqué en jaune sur la carte.
Source : Google Earth, Site des TPG, LaSUR-EPFL.

Nonobstant le pari vertueux d'un report modal vers les transports publics qui seront encouragés, l'accès au lac en voiture doit donc aussi être pensé puisque la voiture reste le principal mode de transport de Genevois, y compris pour les loisirs. Presque 40% des déplacements en semaines sont effectués en voiture. Ce chiffre dépasse les 50% le weekend et 57% si on exclut les habitants de la ville, qui sont mieux desservis par les transports publics que ceux du reste du canton.

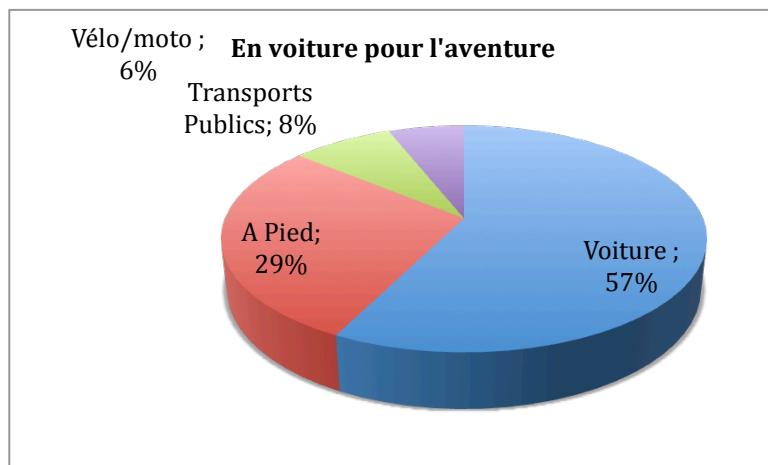


Figure 5 : Modes de transport vers des destinations de loisirs des habitants du canton de Genève (sans les habitants de la commune de Genève). Source : micro recensement mobilité 2005, LaSUR-EPFL.

Le parc/plage offre un accès assez facile en voiture, puisqu'il est entouré de places de parking. Le parking de Genève Plage, notamment, a presque toujours des places disponibles durant la journée. Toutefois, il faut s'attendre à ce que les places se fassent rares les jours de grande affluence. Ainsi, même si le pari de projet est d'encourager la mobilité douce, il nous semble important de surveiller les conséquences au niveau du stationnement lors des éventuelles fortes fréquentations de la plage pour pouvoir prendre les mesures efficaces nécessaires.

4. Le quartier des Eaux-Vives

Nonobstant l'extension de l'agglomération et des questions de multipolarité et de centralité qu'elle pose, on constate à Genève, comme au niveau international, un accroissement de la place prise par les loisirs « de proximité » dans l'organisation sociale des ménages. Ainsi, durant la semaine, les déplacements à pieds vers des destinations de loisir sont désormais quasiment au même niveau que la voiture (autour des 40 %). On peut donc s'attendre à ce que la plage publique des Eaux-Vives joue le même rôle pour les riverains que celui que les Bains de Pâquis pour les habitants des Pâquis, qui est un axe central de la vie sociale et culturelle du quartier. Les résidents du quartier des Eaux-Vives seront les premiers bénéficiaires du nouveau parc/plage.

Les riverains seront donc particulièrement intéressés aux types d'activités qu'ils pourraient s'y dérouler, été comme hiver. On peut imaginer certaines activités de proximité qui pourraient se dérouler en dehors des heures de haute fréquentation du parc/plage, tel qu'un marché du matin par exemple.

IV. CHALLENGES ET POTENTIELS

1. Définition du projet

Contrairement à ce que laisse entendre la campagne publicitaire, le projet de « plage » publique des Eaux-Vives tel qu'il se dessine à l'heure actuelle est avant tout un projet de **parc** avec un accès au lac, le tout jouxtant un **port** important. Comme nous l'avons suggéré, il faut traiter ensemble ces trois éléments pour saisir la portée du projet et comprendre dans quelle mesure il est capable de répondre au défi que constitue la transformation des rives du lac en un espace public à l'échelle de l'agglomération.

Outre la plage, les éléments sociologiquement majeurs du projet seront :

- la nouvelle promenade offrant un point de vue inédit sur la rade et se terminant par un point de restauration, idéalement ouvert été comme hiver ;
- les pelouses permettant une diversification des activités et des formes d'appropriation ainsi que la buvette et les vestiaires les jouxtant ;
- la vie du port avec la maison des pêcheurs et son éventuelle éclosorie qui aura un caractère pédagogique au long de l'année.

Ce projet sera ni un agrandissement de Baby Plage, ni une réplique des Bains de Pâquis, ni un élargissement du parc des Eaux-Vives, mais quelque chose de complètement nouveau dont le concept reste encore à développer, même s'il existe déjà comme espace physique sur les plans et dans le budget de l'Etat.

Ce sont les gestionnaires et les utilisateurs de ce nouvel espace eux-mêmes qui au fil du temps seront capables de définir cet espace, avec le soutien des autorités concernées. Pour l'instant ce que le projet peut faire de mieux est d'être le plus ouvert possible à tous les publics et à leurs façons de s'approprier ce nouveau lieu qui leur appartient.

2. Intégration à différentes échelles

Le nouvel espace public proposé est à penser dans ses multiples usages qui renvoient en même temps à des échelles variables du *public*. Dans une politique d'agglomération plus large, on peut suggérer l'importance de trois échelles d'urbanité qui renvoient à des espaces publics aux qualités variables en termes d'accessibilité et d'équipements : centrale, intermédiaire et de proximité. En modulant le format des espaces publics et leurs aménités, on joue ainsi à la fois sur leur attractivité et leur potentiel d'accueil de divers publics.

Urbanité centrale (centre de l'agglomération) : à cette échelle, l'espace public concerne potentiellement l'ensemble des habitants de l'agglomération. C'est le cas par exemple de lieux comme la plaine de Plainpalais ou encore de manière générale les abords du lac. Pour réaliser un tel potentiel, ces espaces centraux doivent disposer d'espaces publics amples, pouvoir accueillir des équipements d'importance régionale et/ou des aménités variées, et être accessibles à tous.

Urbanité intermédiaire (centre de quartier/commune) : l'agglomération étant appelée à se développer sur un modèle multipolaire, il est important que les centres intermédiaires se dotent d'espaces publics et d'équipements proportionnés. L'absence d'espace public de niveau intermédiaire (relativement accessibles et dotés d'équipements sectoriels) risque en effet de prétéritiser le développement d'une vie économique et sociale dans les différents pôles de l'agglomération.

Urbanité de proximité (voisinage, rue) : finalement, les principes d'une justice environnementale, qui cherche à égaliser la qualité de vie en tout point du territoire, invitent à s'assurer du développement homogène d'espaces publics de proximité. Ces espaces publics de proximité doivent être orienté vers le voisinage et tolérer une appropriation plus grande par les habitants (la question de l'accessibilité est secondaire ici). Les équipements doivent eux aussi être de proximité (jeux d'enfant, magasins de proximité, etc.).

Le projet de plage doit s'inscrire dans une urbanité centrale offrant un espace public ample et accessible à tous et des équipements - la plage, la vue, les cafés au bord du lac - attractifs pour l'ensemble de l'agglomération. Il doit par ailleurs composer avec d'autres échelles d'urbanité. La plage et son parc comme espace de proximité pour les habitants de Eaux-Vives ou encore comme espace intermédiaire pour la ville. La résolution de ces différents échelles et usages passera en grande partie par la gestion des usages et le programme des activités à venir, une fois que sera réalisé le projet tel qu'il a été accepté.

3. L'ouverture des possibles : développer des activités au fil des saisons

Les responsables du projet ont fait le choix d'une intervention urbaine qui est certes de taille mais qui, au point de vu esthétique et programmatique, cherche à se fondre dans le paysage actuel plutôt qu'à s'affirmer en tant que singularité. Certains pourraient lui faire le reproche d'une certaine frilosité, néanmoins un tel choix s'inscrit aussi dans une tradition architecturale qui fait de la discréetion un atout pour se mettre au service des usages, où la structuration de l'espace est rendue possible par quelques éléments clés qui n'enferment pas les possibles. Ainsi, le projet doit être vu comme une ouverture des possibles permettant le développement d'activités éclectiques répondant aux attentes d'un public varié. Il est important de conserver au projet ce caractère.

La baignade dans le lac se limite aux deux, voire trois mois par année quand les températures de l'eau et de l'air s'y prêtent. En l'absence d'un programme plus soutenu tout au long de l'année, le parc/plage risque d'avoir deux vies : l'une extrêmement active en été et l'autre plus hibernante en hiver.

En même temps, dès qu'il fait beau en automne, en hiver et au printemps, le lac continue à attirer les foules. Il semble dès lors important de favoriser un scénario où le parc, la promenade le long de la plage et le port soient à même d'accueillir du monde tout au long de l'année. Le nouveau parc/plage est après tout très accessible par transports publics et bien pourvu en places de parking, surtout dans la période froide, quand les quais sont relativement moins fréquentés. Les nouveaux points de vue sur la ville et la promenade qu'offriront les rives du lac seront attractifs tout au long de l'année. Il est important que l'une des buvettes au moins demeure ouverte tout au long de l'année pour s'offrir comme point d'arrivée d'une longue promenade sur la rive gauche du lac qui en manque cruellement en hiver. D'autres activités devraient pouvoir aussi renforcer l'attractivité au fil de l'année (à l'instar du sauna aux bains des Paquis).

Il est probablement trop tôt pour décider s'il est souhaitable de permettre la présence de vendeurs ambulants l'été, si les barbecues doivent être autorisés ou interdits, ou encore si en hiver le parc peut accueillir un stand à raclette, et 100 autres idées du même type qui peuvent être testées d'une année sur l'autre plutôt qu'inscrites en dur dans le projet. Mais il est aussi impératif que les futures utilisations du parc ne soient pas limitées par des éléments structurels tels que la pelouse. On devrait par exemple pouvoir décider de l'affectation temporaire d'une patinoire, de la construction d'un « ice bar » ou de la tenue d'un concert en hiver.

Il appartient au futures générations qui seront chargées de gérer cet espace de décider si en hiver le parc doit devenir un lieu de promenade paisible et calme ou s'il doit accueillir par

exemple un marché aux poissons hebdomadaire, ou encore s'il peut accommoder ces différentes activités à différents moments de la journée ou de la semaine.

4. Participation publique

La mise sur pied du projet a grandement bénéficié des procédures participatives mises en place au fil de sa conception. Il est important que la participation ne s'arrête toutefois pas à ce stade. A côté de l'importance du choix des futurs gestionnaires, les possibilités de participation des différents usagers et associations concernées favoriseront l'appropriation multiple des lieux et devraient permettre de développer tout son potentiel.

La programmation à venir des activités de la plage publique des Eaux-Vives et sa gestion quotidienne devraient s'ouvrir à la participation citoyenne. Cela pourrait être l'occasion d'inclure différents groupes qui se sont intéressés au projet de près et de leur permettre de faire des propositions qui pourraient réduire les impacts perçus comme négatifs du projet et augmenter son potentiel. Dans cette perspective, il est important de maintenir un lien fort avec les habitants des Eaux-vives qui seront à la fois les premiers bénéficiaires du projet mais aussi l'éventuelle cible des nuisances qu'il pourrait engendrer (trafic, afflux de visiteurs, etc.).